

Canada. Si tous les citoyens canadiens étaient au courant de ces faits, si tous les journalistes, professeurs et politiciens rendaient compte publiquement de ces faits à tous les citoyens canadiens, si tous ces faits n'étaient pas camouflés, étriqués, déguisés par une élite intellectuelle bénéficiant grassement d'une telle économie viciée, pense-t-on que le peuple endurerait plus longtemps ces budgets déficitaires et ces taxes sans précédent?

Voici les quatre principaux ministres du gouvernement du Canada, en 1968, c'est-à-dire les principaux responsables de notre économie et de notre administration.

Le premier ministre (M. Trudeau) ne détient aucun ministère particulier, mais il doit avoir une vue d'ensemble sur tous les ministères et imprimer une orientation générale à l'administration du pays vers le profit du capital social national ou vers le progrès social du capital humain familial.

Le ministre de la Justice (M. Turner) se charge de faire régner la justice et la bonne entente légale entre tous les citoyens du Canada, sans en oublier un seul. Mais la première de toutes les justices, monsieur l'Orateur, c'est la justice distributive sociale, celle du *primo vivere*, c'est le droit de vivre, c'est le droit à la vie.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie (M. Pepin) a des rapports avec tous les citoyens du Canada, sans en oublier un seul, car tous les citoyens sont reliés les uns aux autres par les échanges, par le commerce de tous les produits de l'industrie, de l'agriculture, des mines ou autres nécessités de la vie de tous et chacun des citoyens du Canada.

Le ministre des Finances est peut-être celui qui a le plus à faire avec tous les besoins des citoyens du Canada, parce que personne ne peut bouger sans un besoin d'argent, de monnaie, de crédit ou de capital. Tout fonctionne grâce à l'argent et c'est le ministre des Finances qui exerce la haute autorité sur tous les mécanismes de la monnaie, de l'émission des monnaies, des banques à charte, de la Banque du Canada et de la fixation des taux d'intérêt.

Le principal instrument du ministre des Finances, en rapport avec l'administration du Canada, c'est son fameux budget annuel, instrument par lequel il cherche à régulariser la circulation de l'argent selon les besoins de tous les citoyens du Canada.

Le ministre des Finances actionne une espèce de pompe aspirante et foulante par laquelle il retire l'argent de ceux qui en ont trop pour l'injecter à ceux qui en manquent. C'est le grand régulateur de la circulation monétaire entre tous les citoyens du Canada.

Voilà pourquoi tout le monde se tourne vers lui, voire même tous les autres ministres et députés, parce que c'est lui qui paie les salaires de ces derniers, à même les taxes perçues des citoyens du Canada, à même les impôts sur le revenu ou sur les profits.

Il ne faut pas s'en faire, monsieur l'Orateur, avec la complexité de la tâche de ministre des Finances du Canada. A la vérité, ce n'est pas plus difficile pour lui d'équilibrer son budget annuel que pour n'importe quel célibataire, père de famille, cultivateur ou petit commerçant. Il dispose de tous les renseignements et de tous les employés qualifiés pour équilibrer son budget.

Comme tout le monde, il est soumis à la formule régulière de toute saine administration: revenus, dépenses et profits. Les revenus, là comme ailleurs, doivent être suffisants pour combler les dépenses et laisser une marge de sécurité, de surplus ou de réserve. Ce qui est bon pour les compagnies l'est aussi pour le gouvernement, pour les particuliers, pour les célibataires ou pères de famille du Canada.

● (9.50 p.m.)

Toujours la même formule d'administration: revenus, dépenses et profits. C'est autour de cette formule que nous devons tous nous ramasser quand nous parlons d'administration, de budget, d'économie politique, à tous les niveaux de la vie personnelle, familiale, sociale, municipale, provinciale ou fédérale, nationale, internationale et même mondiale.

Cessons donc de faire des mystères avec tous ces riens. Les mystères ne sont là que pour effaroucher les petits du royaume. Dès que le peuple est le moindrement renseigné, il voit clair dans les mystères et celui des finances publiques ne lui fait plus peur. Même s'il ne peut pas le «contrôler» dans les détails, il sait lire entre les lignes.

Le temps est donc arrivé de jouer franc jeu avec notre peuple canadien au sujet du budget annuel du gouvernement du Canada, de régulariser la circulation de l'argent par la pompe aspirante et foulante, de manière que chaque citoyen canadien soit considéré comme une unité totale et importante, avec son propre pouvoir d'achat, soit par son travail, soit par son capital, soit par son droit à la vie et, s'il n'a pas de revenu, par le travail ou le capital, pour toute raison possible.

Nos ministres doivent donc savoir ce que pense le peuple à ce sujet.

Depuis la fin de la guerre, en 1945, toute l'économie du pays a été orientée vers le profit du capital social national dans les institutions, au grand détriment du capital humain familial dans les résidences.